



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION

Le Médiateur des relations commerciales agricoles

Communiqué de presse

L'UNELL et Lactalis trouvent un accord sur le prix du lait pour le 4ème trimestre

Au terme d'une médiation menée le 12 septembre dernier au Ministère de l'Agriculture, l'AOP UNELL regroupant neuf organisations de producteurs représentatives des zones de collecte de Lactalis et cette dernière entreprise se sont accordées pour procéder à un relèvement significatif du prix du lait au cours du 4ème trimestre 2018.

Le montant arrêté de 337 euros / 1000 litres (en 38/32 soit avant toute prime qualité ou d'entreprise) correspond à un relèvement de 20 euros par rapport au prix moyen pratiqué depuis le début de l'année et induira une augmentation de 4 euros du prix annuel moyen 2018 par rapport à 2017.

Le Médiateur se félicite de l'approche constructive et du sens du compromis manifestés par les deux parties.

Il considère que le succès de cette médiation permettra aux deux parties de reprendre en confiance les travaux engagés depuis fin 2017 pour définir, selon les principes partagés devant lui par chacune d'elles, une nouvelle formule de prix conforme aux textes résultant de la loi EGA, sans préjudice des accords à trouver sur les autres aspects de la relation d'affaires comme notamment sur les règles de gestion des volumes.

Paris, le 14 septembre 2018

